



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Le Recteur de l'Académie

à

Mesdames et Messieurs les chefs  
d'établissement  
Madame et Messieurs les présidents de  
G.R.E.T.A.  
Mesdames et Messieurs les Directeurs de  
centre d'information et d'orientation

Lille, le 4 janvier 2016

Département des  
Personnels Enseignants

Affaire suivie par  
Anne-Laure FERMEY

Téléphone  
03.20.15.67.77

Fax  
03.20.15.64.80

Mèl  
ce.dpe@ac-lille.fr

Cité académique  
Guy Debeyre  
20 rue Saint Jacques  
BP 709  
59 033 LILLE Cedex

**Objet** : Notation administrative des personnels d'enseignement, d'éducation et  
d'orientation du second degré au titre de l'année scolaire 2015/2016.

La présente note vous indique le calendrier, les principes généraux des campagnes  
de notation, ainsi que la procédure technique vous permettant de mener à bien la  
notation des personnels concernés.

**J'attire votre attention sur le fait que la notation est un acte de gestion qualitatif  
des ressources humaines et strictement individualisé.** C'est un moment que le  
responsable hiérarchique planifie pour instaurer un **temps d'échange** autour des  
pratiques et des compétences professionnelles ainsi que des besoins de formation.  
**Je vous invite, donc, à recevoir les personnels que vous aurez évalués afin de  
leur faire part de votre proposition de notation.**

Je tiens, par ailleurs, à vous informer que l'analyse du bilan de la campagne de  
notation précédente a relevé :

1°) **un déséquilibre accentué au détriment des TZR**, dont les notes moyennes  
demeurent globalement inférieures de plus d'1 point à celles des autres agents, ce  
qui les pénalise dans leur avancement de carrière.

Je vous demande, à nouveau, d'être vigilant dans votre évaluation qui doit, je vous  
le rappelle, rendre compte de leur activité sur l'ensemble de leur service quelles  
que soient leurs affectations.

2°) **une situation toujours globalement défavorable pour les femmes, sauf  
chez les PEPS, et particulièrement en début de carrière.** Je vous demande,  
donc, de porter une attention particulière à leur évaluation.

Je vous invite à vous reporter aux fiches ci-après :

- FICHE N°1 : personnels concernés
- FICHE N°2 : dispositions communes
- FICHE N°3 : professeurs agrégés, certifiés, PLP, PEPS et CE d'EPS
- FICHE N°4 : PEGC et adjoints d'enseignement
- FICHE N°5 : COP
- FICHE N°6 : CPE
- FICHE N°7 : MA
- FICHE N°8 : requête en révision de notation administrative
- FICHE N°9 : notice technique

J'attire votre attention sur le nécessaire respect du calendrier ci-dessous présenté qui conditionne le bon déroulement des opérations de notation.



## LE CALENDRIER

**ouverture des campagnes** de saisie en établissement : 1er février 2016 14h00

**fin des saisies** et clôture des campagnes : 9 mars 2016

**envoi au rectorat des notices originales** signées au plus tard le :  
11 mars 2016

**envoi au rectorat des requêtes en révision** de note au plus tard le :  
1<sup>er</sup> avril 2016

**Important, la date du 11 mars 2016 est une date butoir.**

Vous pouvez, si le travail de notation est terminé, clôturer vos campagnes avant le 11 mars 2016.

## VOS INTERROGATIONS

Si vous rencontrez des difficultés lors de cette campagne de notation, ou si vous avez une interrogation à propos du cas de l'un de vos personnels, vous pouvez contacter :

- pour les personnels enseignants et d'éducation des lycées, LP et collèges des B.F.E. 11-12-13- 14 :  
**DPE 3ème bureau Jean-Michel PERSYN – Tél : 03.20.15.61.53**
- pour les COP, les personnels enseignants et d'éducation des lycées, LP et collèges des B.F.E. 1-2-3-4-5 :  
**DPE 4ème bureau Anne-Sophie LANGLOIS – Tél : 03.20.15.95.21**
- pour les personnels enseignants et d'éducation des lycées, LP et collèges des B.F.E. 6-7-8-9-10 :  
**DPE 5ème bureau Frédéric HOARAU– Tél : 03.20.15.61.77**
- pour les Maîtres-Auxiliaires :  
**DPE 6ème bureau Agnès BOCQUET – Tél : 03.20.15.95.22**
- pour les questions techniques concernant l'application "module de notation" :  
**le BAIP qui assure l'assistance de proximité de votre établissement**

J'insiste particulièrement sur l'importance des vérifications préalables que vous devez effectuer notamment **sur les caractéristiques des agents** car elles ont des incidences administratives et financières, et **sur les constantes de l'établissement** avec les données permanentes.

Je vous remercie pour l'attention que vous porterez à cette campagne de notation et pour votre collaboration.

Pour le Recteur et par délégation  
Le Secrétaire Général de l'Académie  
Par délégation,  
Le Secrétaire Général Adjoint  
Directeur des Ressources Humaines

Luc JOHANN

Jérôme COLSON